

ENTENTE HENNUYERE

POUR LE TIR A L'ARC



<u>A.S.B.L.</u>

N° d'entreprise : 480.065.569

Siège social : Rue de Gosselies 31 6183 Trazegnies

N° de compte bancaire BE92 0682 5016 2623

Manage, le 12 janvier 2016

Invitation Championnat du Hainaut en salle 6 et 7 février 2016

Chers Membres,

le comité de l'Entente Hennuyère est heureux de vous inviter au Championnat du Hainaut en salle 2016 qui se tiendra les 6 et 7 février 2016 au local du club

Les Francs Archers de Chimay 2^{ème} étage Rue de Virelles 18 6460 Chimay

Le samedi matin sera consacré au TIR INDIVIDUEL JEUNES

Ouverture du greffe : 7h30

<u>Début des qualifications</u> (1 série) : 8h15

Les éliminatoires reprendront environ 1 h après la fin des qualifications. Podiums et remise des prix au plus vite après le dernier tir de finale.

Prix : 7€/archer

Les clubs devront fournir le Nom/Prénom/Matricule/Club des archers lors de l'inscription.

Le samedi après-midi sera consacré au TIR PAR EQUIPES

Ouverture du greffe : 14h00

<u>Début des qualifications</u> (1 série) : 14h30

Les éliminatoires reprendront environ 1 h après la fin des qualifications. Podiums et remise des prix au plus vite après le dernier tir de finale.

Prix : 14€/équipe

Les clubs devront fournir les Noms/Prénoms/Matricules/Club des archers des équipes lors de l'inscription.

Le dimanche sera consacré au TIR INDIVIDUEL SENIOR

Ouverture du greffe : 8h15

Début des qualifications premier groupe (1 série) : 9h

<u>Début des qualifications deuxième groupe</u> (1 série) : environ 10h30 Les éliminatoires reprendront environ 1 h après la fin des qualifications. Podiums et remise des prix au plus vite après le dernier tir de finale.

Prix : 7€/archer

Les clubs devront fournir le Nom/Prénom/Matricule/Club des archers lors de l'inscription.

Restauration.

Samedi et dimanche, festival de pâtes + dessert + café

Prix des repas : 9€/personne

INSCRIPTIONS au tir et réservation des repas.

Toutes les inscriptions aux tirs et les réservations de repas se feront au plus tard le <u>24 janvier 2016</u> auprès du secrétaire de l'Entente Hennuyère Bernard Mees à l'adresse email suivante: <u>bernard.mees@gmail.com</u>

Les inscriptions et réservations de repas seront officielles après <u>payement anticipatif</u> au numéro de compte <u>BE92 0682 5016 2623</u> de l'Entente Hennuyère.

Les archers inscrits sont priés de faire connaître tout empêchement à leur participation au plus tard le 31 janvier 2016 à minuit

En espérant vous y rencontrer nombreux, le comité vous présente ses salutations amicales et sportives.

Pour le Comité, Bernard Mees Secrétaire de l'Entente Hennuyère pour le Tir à l'Arc ASBL